



Lycée Le Corbusier

15 rue Lixenbuhl

67404 ILLKIRCH

03 88 66 87 66

ce.0672198a@ac-strasbourg.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE
Section Sportive
Départementale
RUGBY
2021-2022

A retourner **complet** au
secrétariat de scolarité du lycée
au plus tard le
Vendredi 16 avril 2021

(voir modalités à l'intérieur du dossier)



MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE MIXTE
DÉPARTEMENTALE RUGBY 2020 - 2021

Date de limite de dépôt du dossier :

VENDREDI 16 AVRIL 2021

Objectifs de la section :

La Section Sportive Départementale Rugby a pour vocation d'accompagner les meilleurs jeunes rugbyman du territoire dans un double projet, professionnel et sportif. Pour cela ils doivent concilier perfectionnement sportif et réussite scolaire. Sans que l'un ne se fasse au détriment de l'autre.

Après le baccalauréat, selon leur motivation et leur potentiel, les jeunes devront être capables, soit de poursuivre un cursus scolaire dit classique soit d'intégrer une filière « sport de haut niveau ».

C'est une section exigeante qui demande une organisation rigoureuse du temps de l'élève et une très grande implication.

Les sections sportives (masculines et féminines) sont labellisées « section sportive départementale ».

⇒ **Seuls les élèves du département du Bas-Rhin peuvent donc postuler**

Conditions générales d'admission :

- Dossier d'inscription à retourner **COMPLET** par courrier ou déposé directement à :
Lycée Le Corbusier
Secrétariat de scolarité
Candidature section sportive rugby
15 rue Lixenbuhl
BP 10133
67404 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN CEDEX
- Obtenir une décision d'orientation « **favorable** » de l'équipe pédagogique de troisième pour un **double cursus scolaire/sportif**.
- Obtenir un avis « **favorable** » aux commissions « **sportive** » puis « **scolaire** » qui se dérouleront en mai, en s'appuyant sur les dossiers de candidatures.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale (voir p. 10-11 du dossier rempli par un médecin du sport **vu avec un électrocardiogramme**).
⇒ *Médecin du sport agréé avec ECG du CD67 : Pascal Zeller Centre Medico Sportif de la Meinau.*
- Être **licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Rugby** au cours de la saison 2020-2021 et **licencié UNSS** au **lycée le Corbusier** (à réaliser lors de l'inscription administrative au lycée – fin mai / début juin.).
- Une participation symbolique de 20€ par saison, sera demandée par le comité départemental de rugby du Bas-Rhin aux familles (suite du dossier en mai).

Modalités du recrutement :

- **Au niveau sportif :**

Dans le contexte sanitaire actuel le recrutement sportif ne peut se dérouler sur une journée de détection. A ce titre le dossier renseigné par l'encadrement sportif de l'élève postulant fera office de pièce d'appui pour procéder à une évaluation du niveau de l'élève.

- **Au niveau scolaire :**

Une commission d'admission composée de l'équipe pédagogique du Corbusier, donnera un avis sur l'admission des candidats en établissant une hiérarchie des candidats.

- **Avis définitif :**

Le 17 mai 2021 une commission mixte (responsables sportif et scolaire), présidée par le chef d'établissement du lycée Le Corbusier ou de son représentant fixera la liste définitive **qui sera proposée** à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Bas-Rhin (DSDEN 67) **pour admission**.

C'est cette dernière qui établira et validera la liste définitive des futurs élèves de la section sportive scolaire rugby.

Les résultats seront diffusés fin mai / début juin, selon le calendrier académique.



Vous devez obligatoirement mettre en vœux numéro 2 votre lycée de secteur en cas de refus d'admission à la section départementale.

	Au lycée	Au centre sportif
Organisation	Les élèves de la section sportive seront regroupés, dans la mesure du possible, dans une même classe (selon option), afin de leur permettre de concilier sport et études, mais également afin de bénéficier d'un emploi du temps aménagé. Ils doivent participer à tous les enseignements obligatoires. Ils peuvent suivre trois régimes : Externe / Demi-pensionnaire / Interne	Les stagiaires auront 2 séances de 2h de préparation physique en matinée et 4 entraînements spécifiques rugby après les cours par semaine <i>(selon la mise en œuvre et les possibilités ouvertes dans les emplois du temps en lien avec la scolarité suivie)</i>
Contact	<u>Secrétariat de scolarité :</u> 03.88.66.87.66 scolarite.lecorbusier@ac-strasbourg.fr	<u>M. Raphaël DELWASSE</u> 06.66.91.15.27 raphael@delwasse.com
Intervenant	M. MANDRY, Coordinateur de la Section Sportive Rugby masculine (professeur E.P.S) M. LICHTLE, responsable des Etudes (professeur E.P.S) M. LAGOUEYTE, professeur principal seconde (professeur de Sciences Physique-Chimie) Mme MILLET, responsable des arbitres (professeur technologie), coordinatrice de la section féminine	Raphaël DELWASSE, DEJEPS, responsable sportif de la section sportive scolaire Guy TRAUT, DEJEPS. Johny BRANCHERIE, DEJEPS. Nicolas CARO, DEJEPS. Jeremy ALLARD, BPJEPS mention « rugby à XV ». Jérôme NIETRZEBA, BPJEPS, mention « rugby à XV » Sara FAURE, MASTER STAPS. Jean-Luc PARENA, BPJEPS, CTD du CD 67 Rugby Gaëtan LOSEKE, Certificat de Qualification Professionnelle – Rugby à XV
Service médical	Dr GOESTER (Médecin scolaire) Mme LACANAL (Infirmière) Mme LEFRANC (Infirmière)	Dr ZELLER (Médecin du sport) M. FRITZ (kinésithérapeute) M. ROBIN (kinésithérapeute)

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE MIXTE
DÉPARTEMENTALE RUGBY 2021
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE SPORTIF

NOM : **PRENOM :**
Date de naissance : / / 20..... **Lieu de naissance :**
Tel portable : - - - -
Adresse mail :
Numéro affiliation FFR :
Mutuelle complémentaire :
Taille tee-shirt : **Taille pantalon :**

COORDONNÉES DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL :

N° & Rue :
Complément éventuel :
CP : **Ville :**
Tel domicile : - - - -
Nom – Prénom Père :
Profession :
Adresse mail :
Tel portable : - - - -
Nom – Prénom Mère :
Profession :
Adresse mail :
Tel portable : - - - -

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom :
Lien avec l'élève :
Adresse mail :
Tel portable : - - - -

À joindre obligatoirement

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Attestation de sécurité sociale | <input type="checkbox"/> Attestation mutuelle complémentaire |
| <input type="checkbox"/> Photocopie de la pièce d'identité | <input type="checkbox"/> 3 photos d'identité récentes |

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE MIXTE
DÉPARTEMENTALE RUGBY 2021
RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Année scolaire	Classe	Etablissement	Moyenne générale
2019/2020			
2020/2021			

Projets d'orientation et professionnel envisagés (à remplir par l'élève)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Situation scolaire rentrée 2021 (en cas d'admission à la section)

Option(s) souhaitée(s) → MSIAD SNT EURO trilingue

Langues vivantes A →

Langues vivantes B →

Régime demandé → Externe Demi-Pensionnaire Interne

ATTENTION :

Être stagiaire de la section rugby est considéré comme une option lourde et ne sera pas compatible avec toutes les options que propose l'établissement → Voir plaquette du parcours de formation du lycée en ligne sur : www.lyceelecorbusier.eu

À joindre obligatoirement

- Bulletin 3^{ème} trimestre **2019/2020**
- Bulletins 1^{er} trimestre **2020/2021**
- Bulletin du 2^{ème} trimestre **2020/2021** si déjà disponible (fournir un relevé de notes dans le cas contraire)

DOSSIER DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT
SECTION SPORTIVE MIXTE
DÉPARTEMENTALE RUGBY 2021
RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Médecin traitant :

Adresse :

.....

Téléphone : - - - - / - - - -

Problème médicaux éventuels :

.....

.....

.....

Traitements éventuels :

.....

.....

.....

Antécédant(s) de blessures (luxation, entorse, fracture...) :

.....

.....

.....

Interventions chirurgicales :

.....

.....

.....

Autre (allergie, semelles, correction visuelle, scoliose...) :

.....

.....

.....

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE
DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles de l'élève				
Respect des camarades				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Ecoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'équipe pédagogique sur les résultats scolaires, le comportement de l'élève, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter un emploi du temps dense :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du professeur principal : Signature :

- Capacité à suivre un double cursus sport/étude :** **Avis très favorable**
 Avis favorable
 Avis réservé
 Avis défavorable

Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

.....

Avis éventuel du chef d'établissement :

.....

Cachet et signature du chef d'établissement :

CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE

Je soussigné (e), Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour :

Et qu'il/elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du rugby, dans le cadre d'une section sportive (entre 4h et 10h de sport par semaine en plus de l'EPS et du rugby en club).

Observations éventuelles :

.....
.....
.....

Date : / 2021

Nom et signature du Médecin du Sport :



Joindre obligatoirement un électrocardiogramme datant de moins d'un an.

Suivi en cours d'année solaire

M / Mmereprésentant(e)
légal(e) de s'engage à faire
suivre un examen par un médecin titulaire du CES de médecine du sport à la rentrée scolaire
puis deux visites chez le médecin traitant au cours de l'année scolaire pour préserver la santé
de mon enfant et assurer un suivi médical régulier.

Date :2021

Nom et signature du représentant légal :

FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Nom & Prénom : Date de naissance : Domicile :	Discipline pratiquée : Nombres d'heures : Surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Double surclassement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Antécédents médicaux : Antécédents chirurgicaux : Traitement en cours :	Autre discipline pratiquée :
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)	
Évaluation de la croissance et de la maturation : Examen morpho-statique et anthropométrique Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	
Conseils diététiques (si besoin)	

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Mettre une croix dans la case correspondante pour chaque item :

	++++	+++	++	+
Qualités relationnelles du joueur				
Respect des partenaires				
Respect des arbitres				
Respect des éducateurs				
Esprit d'équipe				
Investissement/Motivation				
Travailleur				
Engagement dans l'effort				
Intérêt face à la nouveauté				
Autonomie/Responsabilité				
Ecoute et application des consignes				
Prises d'initiatives				

Avis complémentaire de l'entraîneur du club sur le comportement du joueur, les aptitudes à la vie en groupe et à la capacité à accepter une charge d'entraînement soutenue :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom de l'entraîneur principal : Signature :

- Capacité à suivre un double cursus sport/étude :**
- Avis très favorable**
 - Avis favorable**
 - Avis réservé**
 - Avis défavorable**

Raisons de l'avis réservé ou défavorable :

.....

.....

Avis éventuel du président du club :

.....

.....

Signature du président du club :

CHARTRE DE L'ÉLÈVE JOUEUR EN SECTION SPORTIVE MIXTE RUGBY



Préambule

Lorsque le stagiaire intègre la section sportive départementale rugby, il/elle adhère librement à une somme de valeurs et de représentations qu'ont fait vivre avant lui les hommes et les femmes qui l'ont précédé dans le Centre de Rugby Régional. Ce sont ces valeurs qui doivent guider son quotidien en tous lieux et en tout temps, dans le temps scolaire, durant les entraînements mais aussi en dehors. Dessinant une culture et une éthique irréprochable, cette charte doit permettre à chaque stagiaire de bien appréhender le sens de la participation à la Section Sportive Départementale Rugby du Bas-Rhin.

Article 1 – Règle générale

La vie communautaire dans les installations mises à la disposition des stagiaires de la section sportive rugby exige un strict respect des personnes (joueurs, entraîneurs, professeurs, personnels d'entretien et d'éducation...), des locaux et des horaires.

Article 2 – L'Esprit

Les membres de la section sportive rugby représentent le haut niveau départemental et à ce titre s'engagent à adopter un comportement irréprochable :

- dans l'établissement scolaire
- à l'internat
- aux entraînements
- en compétition
- dans la vie citoyenne

L'esprit sportif et les valeurs humaines du rugby qui l'accompagnent se situent au-dessus de toute considération de sexe, d'origine d'opinions politiques ou religieuse. **Toute atteinte à l'image de la section sportive rugby par un comportement déplacé donnera lieu à des sanctions.**

À ce titre, **aucun acte de bizutage ne sera toléré.**

« *Le bizutage est le fait d'amener une personne à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif, quel que soit le lieu où elles se déroulent. Le bizutage est un délit, puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7.500 € d'amende, et ce, que la victime soit consentante ou non.* »

Article 3 – Entretien

Les locaux mis à la disposition des stagiaires doivent être utilisés respectueusement selon leur destination propre et entretenus par les usagers. Les internes sont également responsables du bon état de leur chambre.

Article 4 – Matériel

Les stagiaires sont responsables du matériel mis à leur disposition dans le cadre de la section sportive rugby. Il leur appartient d'en assurer le rangement. Ils doivent avoir une tenue adaptée (été et hiver) à leur pratique ainsi qu'une gourde. Tout joueur/joueuse se rendant à l'entraînement sans sa gourde personnelle (mesure d'hygiène et d'éducation à la santé d'un sportif) ou une tenue adaptée à la pratique en sécurité du rugby (protège dent, chaussures adaptées...) ne sera pas accepté(e).

Article 5 – Santé

Tout joueur/joueuse blessé(e) ou malade doit obligatoirement en informer les entraîneurs et responsables de la section. Il/elle doit avoir le souci de se soigner et de retrouver ses moyens le plus rapidement possible. L'avis du médecin de la section sportive rugby est obligatoire pour mettre en place les modalités de soins, horaires et conduite à tenir. Un stagiaire blessé ne pourra reprendre l'entraînement et la compétition qu'après avis du médecin de la section sportive rugby.

Sans l'avis du médecin de la section, les compléments alimentaires sont strictement interdits au sein de l'établissement. S'ils sont prescrits par le médecin du sport, un PAI devra être mis en place en accord avec le médecin scolaire.

Article 6 – Résultats

Le double projet (scolaire et sportif) est le pilier de la formation.

Le sérieux et l'assiduité en classe et aux entraînements sont donc obligatoires. Toute absence ou contre-indication médicale doit être signalée et justifiée aux responsables de la section sportive rugby. Des résultats scolaires ou sportifs non conformes aux attentes peuvent se traduire par la suspension d'entraînement voire par le renvoi définitif de la section sportive rugby.

Article 7 – Compétition

Chaque stagiaire se doit de participer aux rencontres UNSS, de son club et d'honorer les sélections auxquelles il/elle a été appelé(e). Un joueur/joueuse blessé(e) doit se conformer à l'avis du médecin de la section sportive rugby avant de reprendre la compétition.

Article 8 – Statut du stagiaire

Le stagiaire de la section sportive rugby bénéficie d'un statut particulier au sein du lycée. La Charte ne rend pas compte de l'ensemble des situations qui peuvent être vécues au sein de cette section. Néanmoins, chaque stagiaire doit savoir l'appliquer avec discernement et droiture, à l'image de ce que l'on attend d'un sportif de haut niveau.

Article 9 – Maintien de licence au sein du club de provenance

Afin de maintenir un cadre stable autour du joueur, il est demandé aux stagiaires inscrits à la section de conserver leur licence fédérale au sein du club de rugby fréquenté lors de son inscription. Cette demande prend effet à la date d'entrée en section sportive et perdure jusqu'à la date de sortie de la structure, en fin de scolarité.

Article 10 – Sanctions

De mauvais résultats ou un comportement inadapté en classe, le manquement aux prescriptions du Règlement Intérieur du Lycée, de l'internat et/ou de la Charte de la section sportive peuvent conduire à des punitions ou sanctions prévues dans le règlement intérieur du lycée. Tout manquement au sein de la section sportive rugby fera l'objet en plus d'une suspension ou d'une exclusion des sélections. Le vol, la consommation de drogues, ou d'alcool, le bizutage au sein de la section sportive rugby sont assimilés à des fautes très graves et entraîneront le renvoi du contrevenant.

Date : / 2021

Nom & Prénom du joueur :

Signature du joueur :

Signature des parents ou responsable légal :

(Précédée de la mention « **lu et approuvé** »)

(Précédées de la mention « **lu et approuvé** »)

<p style="text-align: center;"><u>Mémo des documents à retourner pour que le dossier soit considéré comme étant complet</u></p>
--

Sur le plan scolaire :

- Les trois derniers bulletins
- La fiche de renseignements scolaire
- L'avis de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine

Sur le plan Sportif :

- La fiche de renseignements sportifs
- L'avis de l'entraîneur du club d'origine

Sur le plan médical :

- Un certificat médical de non-contrindication de la pratique du rugby y compris en compétition
- Un électrocardiogramme datant de moins d'un an
- La fiche médicale en vue de la scolarisation au sein de la section sportive rugby

Sur le plan Administratif :

- La fiche de renseignements administratifs
- La charte de la section sportive signée
- Une attestation de sécurité sociale
- Une attestation de mutuelle complémentaire
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- 3 photos d'identité